



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 février 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1^{er} février 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la poursuite de l'action menée par mon Envoyé spécial pour le Darfour, Jan Eliasson.

Comme vous vous en souviendrez, mon Envoyé spécial pour le Darfour et l'Envoyé spécial de l'Union africaine, Salim Ahmed Salim, avaient compté que les négociations politiques qu'ils avaient lancées le 27 octobre 2007 à Syrte (Jamahiriya arabe libyenne) se termineraient en janvier 2008. Elles n'ont cependant pas évolué comme prévu, et il est désormais évident qu'il faudra déployer des efforts supplémentaires. Dans ce contexte, les Envoyés spéciaux intensifient actuellement leurs consultations avec tous les acteurs concernés dans la perspective de négociations de fond auxquelles participeraient les parties début 2008.

J'ai reconduit mon Envoyé spécial dans ses fonctions jusqu'au 30 juin 2008 afin qu'il puisse poursuivre son rôle de médiation, conformément au paragraphe 18 de la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité.

Pour faire avancer son action, mon Envoyé spécial continuera de recevoir l'appui de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), conformément aux dispositions de la résolution 1769 (2007), dans laquelle le Conseil a décidé que la MINUAD soutiendrait les efforts de médiation des Envoyés spéciaux de l'Union africaine et des Nations Unies.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de les informer de la poursuite du mandat de mon Envoyé spécial.

(Signé) **Ban Ki-moon**

